

Notice d'utilisation des vélos de ville

Les vélos sont accessibles aux personnes entre 1,50m et 1,90m. Au-delà de ces tailles, il faut essayer pour être sûr que ça ira.

Prendre en main le vélo

Régler la selle

La tige de selle est serrée par un blocage à clé 6 pans (=clé allen) de taille 6 afin de réduire le risque de vol. Réglez la hauteur de votre selle : assis sur la selle, on doit avoir la jambe tendue quand on a le talon sur la pédale. Lors des premiers jours d'utilisation, il vaut mieux baisser un peu la selle le temps de se familiariser avec le vélo. Pour gagner en efficacité, il est possible d'augmenter ensuite la hauteur de la selle.

Attention : ne pas monter la selle au-delà de la limite (indiquée sur la tige de selle par des traits verticaux).

Transport et rangement du vélo

Il faut éviter de soulever le vélo par la selle mais plutôt par le cadre ou le porte-bagages.

Si vous devez coucher le vélo sur le côté (à éviter autant que possible), faites-le de préférence du côté gauche pour éviter d'abîmer le carter et le dérailleur.

Passage des vitesses

Vous pouvez passer les vitesses à l'arrêt ou en roulant. Au démarrage (comme dans les côtes), mettez la vitesse 1 ou 2 puis montez les autres vitesses si besoin. Commencez à rétrograder dès le début de la côte, avant d'être en plein effort pour avoir un pédalage plus fluide et moins forcer sur la transmission. Ceci aidera en outre à passer les vitesses. Le mieux est de pédaler moins fort lors du changement de vitesse pour que la vitesse s'enclenche bien, sinon, il faudra peut-être arrêter de pédaler juste un instant pour que la vitesse passe.

Lumière

La lumière est toujours en fonctionnement lorsque l'on roule. Il n'y a aucun entretien à faire.

Panier

Pour emmener le panier avec soi, appuyer sur le bouton jaune et tirer le panier vers le haut. Pour le remettre, il faut enclencher le panier sur le support et le descendre jusqu'au clic de blocage. Charge maximum : 5kg.

Antivols

Il y a deux antivols : un antivol de cadre sur la roue arrière et un câble.



Il faut toujours fermer l'antivol de cadre, même pour un arrêt-minute, et récupérer la clé. La clé reste accrochée à l'antivol de cadre quand ce dernier est ouvert et donc aussi lorsque le vélo roule. Pour verrouiller l'antivol de cadre, il faut descendre le bouton rouge au maximum pour pouvoir récupérer la clé. Si ça bloque, c'est que l'antivol bute sur un rayon de la roue, avancer ou reculer alors de quelques millimètres devrait suffire. Pour rouvrir l'antivol de cadre, mettre la clé et tourner.

Lors d'un arrêt plus long, il faut toujours, en plus, attacher le vélo à un point fixe avec le câble, si possible en intégrant le cadre, voire la roue avant aussi (NB : le porte-bagages et la fourche ne font pas partie du cadre). Pour ce faire, faire une boucle autour du point fixe, repasser le câble dans la boucle du câble puis fixer le câble dans l'antivol de cadre avant de verrouiller celui-ci, ce qui verrouillera le câble aussi. Lorsque l'on roule, on peut mettre le câble dans le panier ou le coincer dans le porte-bagages (en faisant attention de ne pas appuyer sur les freins). Attention, on peut croire avoir attaché le vélo en fixant le câble sur l'antivol de cadre mais il faut impérativement verrouiller l'antivol de cadre en plus puis récupérer la clé. Pour retirer le câble, il faut tourner la clé dans l'antivol, ce qui libère aussi l'antivol de cadre.

Attention : un vélo stationné dans un espace commun d'immeuble doit toujours être attaché, au moins une des roues au cadre et si possible à un point fixe.

Panier

Pour emmener le panier avec soi, il suffit d'appuyer sur le bouton jaune et de tirer le panier vers le haut. Pour le remettre, il faut enclencher le panier sur le support et le descendre jusqu'à entendre le clic de blocage.

Béquille

La béquille double se met en place en posant le pied sur l'arrière de la béquille jusqu'à la faire toucher le sol et en tirant le vélo vers l'arrière.

Entretien

Gonfler les pneus une fois par mois à 4 bars et mettre un peu d'huile sur la chaîne. Ceci peut se faire à l'atelier d'À Bicyclette.

NB : cette notice est disponible sur le site de l'association À Bicyclette : <https://abicyclette-tulle.fr>.